

9 novembre 2017

SERVICES DE L'AUTOMOBILE : UN VASTE PLAN D'APPUI À LA MOBILITÉ DURABLE INITIÉ ET DÉPLOYÉ PAR L'ANFA

A destination des jeunes, des salariés, des enseignants et formateurs, ce plan pluriannuel vise à équiper les CFA en matériel et à proposer des formations à l'ensemble des acteurs de la Branche.

Motorisations électriques, hybrides, hydrogènes, mobilités douces : le secteur des services de l'automobile s'apprête à vivre d'importantes évolutions techniques, environnementales et sociétales. L'ANFA, acteur des services de l'automobile, engagé sur le terrain de la mobilité, affirme sa volonté d'investir le champ des nouvelles technologies et des nouveaux usages afin de préparer les compétences de demain.

Pour former les jeunes aux nouvelles motorisations : équiper les établissements et adapter les formations.

En 2017, l'ANFA permet à 27 centres de formation d'apprentis (CFA) de se doter de deux véhicules, un véhicule électrique et un véhicule hybride, ainsi que de bornes de recharge électriques, soit une dotation d'environ 1,4 M€ au global.

En matière de **formation des jeunes**, l'ANFA accompagne les CFA en finançant les enseignements relatifs au diagnostic et à l'intervention sur véhicules électriques et hybrides. En 2016, 490 jeunes inscrits en CQP ont suivi ces enseignements.

En matière de **formation de formateurs**, 431 stagiaires enseignants ont également été formés en 2016 sur les thématiques de l'énergie :

- Les énergies alternatives pour l'automobile
- La prévention des risques d'origine électrique sur véhicules automobiles
- Le maintien des compétences de prévention des risques électriques
- Les interventions sur véhicules électriques et hybrides
- Diagnostic et interventions sur véhicules industriels électriques et hybrides

Et pour 2017 et 2018 des formations seront proposées sur l'organisation VE/VH dans l'atelier et les deux roues électriques.

Enfin, depuis 2010, l'ANFA organise des **journées techniques** à destination des formateurs et enseignants de la branche. Elles visent à informer et sensibiliser les établissements sur les évolutions du secteur et leurs impacts sur les métiers. Les quatre premiers cycles, organisés sur tout le territoire, ont eu pour thèmes : Motorisation et mobilité durable ; Véhicules électriques et hybrides ; La voiture de demain ; Les émissions de CO2. Le 5ème cycle, dédié au Véhicule connecté, se déroulera d'octobre 2017 à novembre 2018.

Faire évoluer les compétences des salariés pour suivre les évolutions du secteur et les usages des consommateurs.

En matière de **formation continue**, l'ANFA a financé en 2016, 28 846 heures de stages sur véhicules électriques et hybrides afin de développer les compétences de 2 350 salariés, issus de 1 800 entreprises, pour un montant de 1,5 M€.

Le plan Compétences Emplois 2016-2018, plan de formation pour la branche, forme les salariés aux exigences de demain et leur permet de développer leurs compétences touchant à la mobilité sur les véhicules électriques et hybrides et les motorisations innovantes, ainsi que sur les vélos à assistance électrique.

Un nouvel espace de réflexion sur la mobilité : le Campus des services de l'automobile et de la mobilité

En 2016, s'est ouvert à Guyancourt le chantier du Campus des services de l'automobile et de la mobilité, financé par la branche et la Région Ile-de-France. Il regroupera l'ensemble de l'offre de services de la branche : formation des jeunes (du préapprentissage au diplôme d'ingénieur), formation des salariés et accompagnement des entreprises dans tous leurs besoins emploi formation.

Le campus, qui ouvrira en septembre 2018, sera la vitrine des innovations développées au sein des métiers des services de l'automobile, et des défis qu'elles engendrent. Laboratoire des nouveaux usages et des nouvelles technologies, le campus sera un lieu de réflexion, d'expérimentation et de démonstration. Il développera des programmes pour anticiper et former aux nouveaux métiers des services de l'automobile, afin d'être un pôle d'excellence au service de la profession.

À PROPOS DE L'ANFA WWW.ANFA-AUTO.FR

L'ANFA est l'organisme mandaté par les partenaires sociaux pour mettre en œuvre la politique nationale de formation de la Branche des Services de l'Automobile, par le développement et l'harmonisation de l'ensemble des dispositifs de formation professionnelle, initiale et continue, tant au niveau national qu'au niveau régional. L'ANFA compte 10 délégations régionales offrant un service de proximité.

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ANFA :

- 2.280 enseignants et formateurs formés - 930 tuteurs et maîtres d'apprentissage formés
- 1.400 CQP délivrés par 270 jurys
- 22.000 apprentis en formation dont 13.000 dans les 43 CFA pilotes
- 3 000 contrats de professionnalisation
- financement de 120.000 actions de formation continue des salariés
- 500 entreprises inscrites en GPEC